



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation académique à l'action culturelle

Strasbourg, le 4 juin 2021

Délégation académique à l'action culturelle

Référence : 2021-100

Raphaël Sager

Mél : raphael.sager@ac-strasbourg.fr

Emmanuel Claerr

Mél : emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr

Tél. 03 88 23 37 35

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

La rectrice de l'académie de Strasbourg

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

S/C de monsieur le directeur académique
des services de l'Éducation nationale du Bas-Rhin
S/C de monsieur le directeur académique
des services de l'Éducation nationale du Haut-Rhin

Objet : Appel à projets « Protéger l'environnement, j'adhère ! » (PEJ)

P.J. : [Plaquette de présentation du dispositif PEJ](#)

L'[Ariena](#) (Réseau d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace) propose pour la 25^{ème} année, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg et d'autres partenaires publics et privés, l'[opération « Protéger l'environnement, j'adhère ! »](#) (PEJ).

Ce dispositif invite les classes à explorer sur une **grande partie de l'année scolaire** (de décembre à juin) une thématique directement reliée à leur **environnement local**. Tout au long des projets, les élèves seront amenés à être en **contact direct avec le terrain et la nature** et aboutiront à la mise en place d'**actions concrètes** visant la préservation de l'environnement.

Le dispositif vous offre l'**accompagnement pédagogique et technique d'un animateur professionnel de l'éducation à la nature et à l'environnement** d'une [structure membre du réseau Ariena](#) pour un maximum de :

- 12h pour les classes maternelles et du secondaire (collège et lycée) ;
- 15h pour les classes élémentaires.

Vous trouverez l'ensemble des **renseignements nécessaires** (critères d'attribution, procédure à respecter pour constituer un dossier, etc.) sur le site <http://pej.ariena.org/marche-suivre/>

L'ensemble des pièces est à envoyer en **format PDF pour le 8 novembre 2021 au plus tard**, à l'adresse suivante : guillaume.simon@ariena.org

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Guillaume Simon, coordinateur du dispositif à l'Ariena, au 03 88 58 38 47 ou par e-mail à l'adresse ci-dessus.

Vous pouvez également prendre contact auprès des **conseillers pédagogiques départementaux sciences, technologie et développement durable** (pour le primaire) et de l'**enseignant relais auprès de l'Ariena** (pour le secondaire), dont les coordonnées figurent dans la plaquette de présentation téléchargeable en cliquant [ICI](#).

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cet appel à projets qui s'inscrit dans le cadre du **parcours d'éducation artistique et culturelle** (PÉAC) des élèves.

Pour la rectrice et par délégation
La déléguée académique à l'action culturelle

Peggy Gattoni

Par autorisation,
Le délégué académique à l'action culturelle adjoint

Emmanuel Claerr

Liens utiles :

- [Les pages « Éducation au développement durable » du site académique](#)
- [Les pages dédiées au dispositif « Protéger l'environnement, j'adhère ! » sur le site de l'Ariena](#)
- [La page pédagogothèque de l'Ariena présentant les différents outils pédagogiques disponibles au prêt](#)
- [Accès à la collection des cahiers d'ariena](#)